

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

GUÉNANGE

Plus de huit cents marcheurs



Un moment de détente est bienvenu avant de s'élancer pour la dernière partie du trajet. Photo RL

Huit cent dix-huit personnes venues de toute la région ainsi que des pays voisins ont participé à la onzième marche populaire internationale organisée à Guénange par le club de hand-ball.

Les marcheurs avaient le choix entre deux circuits : dix ou vingt kilomètres par les chemins balisés en forêt et autour de la ville et sans difficulté particulière.

Il ne s'agissait pas d'une compétition mais des coupes étaient prévues pour les grou-

pes les mieux représentés. C'est ainsi que le premier prix est revenu au club de Talange devant Yutz, Ottange et Rémeiling. Un prix spécial aussi pour la benjamine du jour, la petite Emie Schmitt, 4 ans, de Monde-lange et pour le doyen, Roger Beausero, 81 ans, de Talange. Loïc Hamel, président du club, et Jean-François Mestach, entraîneur, responsables de la manifestation qui a mobilisé des dizaines de bénévoles, se sont déclarés satisfaits de la journée.

Cours de relaxation et de théâtre

La commission culturelle municipale, le centre social et le comité des fêtes souhaitent mettre en place des cours de relaxation et d'initiation aux techniques du théâtre amateur pour adultes. Une réunion d'information est prévue au centre social Louise-Michel ce mercredi 17 octobre à 18 h.

Coupure d'eau demain

Suite à des travaux sur le réseau d'eau potable de la commune, une coupure d'eau aura lieu le jeudi 18 octobre, à partir de 8 h 30, dans les rues suivantes : du Réve, du Dragon, des Epines, de la Pluie, Totina, Galla, de Flacon, Sainte-Scholastique, Mathelin et lotissement des Deux Flacons.

La remise en eau se fera sans préavis.

METZERVISSE

L'ASSE en assemblée

L'assemblée générale de l'association sportive scolaire (ASSE) de l'école Jean-Moulin se tiendra ce jeudi 18 octobre, à 17 h 15, à la mairie.

Ce sera l'occasion pour les parents des enfants d'entendre les différents bilans, moral, d'activités et financier de l'association et de discuter des projets de l'année scolaire 2012-2013.

Le verre de l'amitié clôturera la réunion.

VOLSTROFF

Un nouveau président pour les Sans soucis



Jacki Fays (à g.) passe le relais à Marcel Cossin (à dr.) pour la présidence. Photo RL

Fort de quarante et un membres, le club des Sans soucis vient de se retrouver salle Arc-en-ciel pour son assemblée générale annuelle devant une bonne vingtaine d'adhérents seulement.

Jacki Fays, président, a présenté le bilan de l'année écoulée « satisfaisante en tous points » avec ses réunions hebdomadaires (lundi après-midi), sorties à thème, repas au fil des saisons. Les finances sont satisfaisantes. Dans la foulée, un nouveau comité a été élu avec désormais Marcel Cossin, président ; Jacki Fays, vice-président ; Christiane Henrion, trésorière ; Michelle Cossin, trésorière adjointe ; Nicole Casagrande, secrétaire ;

Eliane Sorne, secrétaire adjointe.

On a levé le verre de l'amitié et le nouveau président a rappelé qu'outre les lundis (de 14 h à 18 h, pour belote, rami, tarot, Scrabble, café-gâteau), deux nouvelles activités vont démarrer : pétanque (le mercredi, de 14 h à 17 h, même pour les personnes ne faisant pas partie du club) et marche (le vendredi de 14 h à 16 h 30 pour "petits" et bons marcheurs ; café et thé au retour ; jeux de cartes salle Arc-en-ciel en attendant les marcheurs). Deux bonnes nouvelles que ces deux nouvelles activités ! Tout est fait pour rester jeune dans le sport, les jeux, la joie et l'allégresse.

HOMBOURG-BUDANGE

Sauvegarde des écoles : l'action se poursuit

Plusieurs banderoles dans la commune affichent la couleur : les habitants de Hombourg-Budange sont déterminés à poursuivre la lutte jusqu'au bout contre la fermeture de l'école. Il y va de la sauvegarde de leur village !



Des élèves, présents à la réunion, s'inquiètent aussi de l'avenir de leur école. Photo RL

mairie de Kédange ne sait plus trop s'il veut ou non nous récupérer. Il n'a pas de locaux assez grands et notre mouvement dérange. C'est parfait... Continuons ! »

Vers Luttange ?

Toutefois, si les enfants d'Hombourg-Budange ne peuvent plus aller à Kédange, ils pourraient être envoyés... à Luttange. Là, l'effectif actuel est de 65 élèves sur trois classes à double niveau. Il serait de 60 élèves en 2013. Cette école dispose d'une quatrième salle disponible. Dans ce cas de figure, la subvention pour le

transport serait versée. Mais Hélène Machura reprend : « M. Landragin, l'inspecteur de l'Education nationale, est contre le double ou triple niveau, donc le résultat serait le même. »

En cas de fermeture du poste de Christina Masci, actuelle enseignante en charge des CP-CE1, les parents seraient prêts à tenir une école "sauvage" comme cela s'était fait à Fixem. Ainsi, précise Hélène Machura, « Catherine Valente conserverait les classes de CE/CM et les parents titulaires d'agrèments ou de diplômes d'encadrement accueilleraient les élèves de CP/

CE1 en attendant qu'un professeur des écoles soit nommé... » Autre annonce, afin de refuser une classe unique CP-maternelle, « il faut également que tous les parents dont les enfants vont entrer au CP refusent de les inscrire dans ce cas de figure. »

Solidarité et escargot

M. Gut, conseiller pédagogique, va passer ce jeudi 18 octobre pour faire le point sur l'élaboration du document unique d'évaluation des risques pour les établissements scolaires du premier degré. Les points importants des tâches

de réfection tant dans l'école maternelle et primaire seront alors révélés. Les travaux seront ensuite effectués pour rendre ces écoles exemplaires. Le planning prévisionnel des petits travaux à réaliser est fait, les volontaires sont inscrits mais des bénévoles supplémentaires sont toujours les bienvenus.

Enfin, par solidarité, Denis Folny a donné son indemnité d'élu au profit des travailleurs bénévoles qui contribueront à la réfection des écoles. Certaines entreprises locales sont également solidaires : l'entreprise Semin et le salon Cl'hair.

En ce qui concerne les prochaines actions à mener, changement de date pour l'opération escargot. Elle se déroulera le mercredi 16 janvier car le mercredi précédent, les collégiens et lycéens ont exceptionnellement cours. Cette opération démarrera à 14 h en direction de Metz. « On va se faire remarquer, prévient Hélène Machura... En décembre, nous organiserons un apéro pour les ados de la municipalité afin de les sensibiliser et de mettre en avant leur cursus scolaire. On montrera ainsi à l'inspecteur que dans une classe à triple niveau, la réussite scolaire est aussi possible... »

LUTTANGE

Assurance et fleurissement

Lors de la délibération du 2 novembre 2007, la commune avait décidé de souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge pour ses agents.

Après communication des résultats par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle, les élus ont dernièrement accepté (par une abstention et onze voix pour) la proposition suivante : Assureur : CNP Assurances ; courtier gestionnaire : Sofcap ; durée du contrat : à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2016 ; régime du contrat : capitalisation ; adhésion résiliable : chaque année, sous réserve d'un préavis de six mois avant l'échéance du 1er janvier.

Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL, elle couvrira tous les risques avec une franchise de dix jours en maladie ordinaire ; son taux : 6,35 % (garanti jusqu'au 31 décembre 2014). Pour les agents titulaires ou stagiaires

non affiliés à la CNRACL et des agents non titulaires de droit public (Ircantec), elle couvrira tous les risques avec une franchise de dix jours ferme en maladie ordinaire ; son taux : 1,05 % (garanti jusqu'au 31 décembre 2014).

Une subvention de 304 € est accordée à l'unanimité à l'Union sportive de Luttange - football. Par une abstention et onze voix pour, le conseil a validé le travail de la commission Environnement quant au classement et l'attribution des prix et l'a chargée de l'organisation de la cérémonie de remise des prix.

La liste des lauréats s'établit comme suit : pour les façades : Agnès Lebeau, Martine Ganion, Sophie Philippe, et Sébastien Vingert-Muller. Lucien Frantz, est classé hors concours. Pour les maisons : Solange Schaeffer, Marie-Jeanne Mazzolini, Evelynne Fichaux, France Lejeune, Monique Bauer et Arlette Ravaux. Dominique Vignale est classé hors concours.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Brioche de l'amitié

Membres du centre communal d'action sociale, de la municipalité et bénévoles passeront samedi 20 octobre pour proposer les Brioche de l'amitié. On leur réservera bon accueil.

ABONCOURT

L'USA se relance avec les débutants



Saïd Reddani (debout à g.) avec le groupe des débutants. Photo RL

Il a le sourire, Saïd Reddani. Et pour cause ! Il a gagné son pari : relancer le football auprès des jeunes. « Il en va de l'avenir du club, il faut former la jeunesse ici, d'autant plus que nous disposons d'infrastructures des plus modernes et performantes. Huit gamins sont déjà inscrits et viennent chaque mercredi après-midi (de 16 à 18h). C'est un excellent départ, il nous faut confirmer, et on le fera ! » lance-t-il.

Les huit premiers "débutants" (les seniors de l'USA dans les années 2025) se nomment Julien

et Chloé Drouin, Maxence Vannièr, Edouard Lorrain, Lucas et Thibault Veckrigner, Enzo Pilioli, Tom Pillon et Hervé Jantzen. Ils viennent de participer à quatre plateaux à Anzeling, Boulay, Falck et Schwerdtloff les samedis.

Bientôt, avec les premiers froids ils s'entraîneront au gymnase de Kédange.

Les jeunes de 5 à 9 ans qui veulent les rejoindre peuvent le faire en venant le mercredi de 16 à 18h.

Contact : 06 20 84 52 79.

BOUSSE

Les mains vertes locales à l'honneur

C'est fin juillet qu'un jury composé de Mmes Baur, Richer, Masson, Meyer, et MM. Baur et Kowalczyk ont sillonné les rues de la localité à l'occasion du concours des maisons fleuries. La remise des prix s'est déroulée à la salle Georges-Brassens. « Nous sommes réunis en toute convivialité dans le but de vous remercier toutes et tous, équipe technique de la commune comprise, pour votre participation au maintien de notre cadre de vie, et pas forcément pour le "triple A" des fleurs » déclarait Charles Birman, maire.

Hors concours maisons et jardins : les familles Schwinn et

Hotton. Hors concours fenêtres et balcons : famille Heckert.

Catégorie maisons et jardins, la première place est revenue à la famille Stilgenbauer, suivie des familles Caron-Chirac, Da Silva, Preaux, Da Costa, Lajoux, Kieffer, Detche, De Giorgio, Pirrot, Buschmann, Kolsch, Blasquez, Simon, Becker, Thil, Daniel, Louche, Clausse, Cipolletta, Christiany et Klein.

Un encouragement a été attribué à la famille Claudel.

Après fleurs et plantes, c'était autour des lauréats d'effectuer un arrosage en règle des gossiers autour d'un verre de l'amitié.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Réunion du conseil municipal

Une réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le jeudi 18 octobre, à 20h, en mairie. Un seul point est à l'ordre du jour, les tarifs 2013 pour le périscolaire.



Les mains vertes de Bousse ont vu leurs efforts récompensés pour l'embellissement de la commune. Photo RL

NÉCROLOGIE

M. Marcel Jungling



STUCKANGE. — Nous apprenons le décès de M. Marcel Jungling survenu le lundi 15 octobre, à son domicile, à l'âge de 85 ans.

Né le 7 juin 1927 à Stuckange, il avait épousé Maria Froumouth le 6 juillet 1950, qu'il avait eu la douleur de perdre le 6 janvier de cette année.

Agriculteur en retraite, il avait une fille, Martine, épouse d'Alain Jost, et un fils, Marc. Il comptait deux petits-enfants, Pascal et Valérie, épouse Bohr. Trois arrière-petites filles, Mathilde, Camille et Margaux faisaient son bonheur.

Le corps de M. Marcel Jungling repose à la morgue de Distroff. Ses obsèques seront célébrées le vendredi 19 octobre, à 15 h, en la chapelle de la Visitation de Stuckange.

Nos condoléances à la famille.

BERTRANGE-IMELDANGE

Bourse aux jouets de l'APE

L'APE (Association des parents d'élèves) organise sa traditionnelle bourse aux jouets, le dimanche 4 novembre avec ouverture à la vente de 14 h à 18 h 30, à la salle Jacques-Martin.

Les vendeurs doivent obligatoirement réserver leur place, et ce, avant le 30 octobre.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Apebi, à déposer 43, Grand'Rue ou 1, impasse du Forgeron ou au périscolaire.

Renseignements : apebi.bertrange57@hotmail.fr.

Journée publicitaire annulée

Chantal Simon, responsable du Temps libre annonce que la journée publicitaire du 25 octobre prochain est annulée. Celle-ci est remplacée par le repas mensuel, le jeudi 25 octobre à la salle Jacques-Martin, à partir de 11 h 30. L'apéritif sera servi à 12 h au cours duquel seront fêtés les anniversaires du mois. Tarif : 15 € pour les adhérents et 20 € pour les invités.

Inscriptions au 03 82 50 70 96 ou au 06 71 23 58 02.

DISTROFF

Marcher contre la maladie

L'association des enfants de la Sclérose latérale amyotrophique familiale propose sa 2^e marche contre la maladie samedi 21 octobre à partir de 8 h au départ au parc municipal (dernier départ à 13 h).

Un parcours de 5 km, complètement accessible aux familles avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite, et deux autres de 10 km et 15 km à travers les chemins attendent les participants.

Pour les marcheurs les plus matinaux, un petit déjeuner sera proposé. Un repas chaud pourra être servi au terme de cette petite marche. Relais, buvette et restauration seront assurés sur place.

Mélodia en assemblée

L'école de musique Mélodia tient son assemblée générale samedi à 14 h 30 au centre culturel. L'occasion de découvrir les bilans de la saison écoulée et les projets des différentes formations, éveil, ensembles vocaux et instrumentaux de l'école pour l'année 2012-2013. A l'occasion du renouvellement du comité, l'association lance un appel à toute personne désireuse d'intégrer l'équipe en place.